



Moyeuvre-Grande, le 9 mai 2011

N/Réf : Service périscolaire/ET/MG/FLR

Inscriptions 2011/2012

Accueil Périscolaire et Restauration scolaire

Madame, Monsieur, chers Parents,

Depuis 3 ans maintenant, la Ville de Moyeuvre-Grande vous propose un service d'accueil périscolaire avant et après la classe, ainsi qu'un service de restauration scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ces services pour l'année 2011/2012, vous devez compléter un dossier d'inscription. Il sera disponible à compter du lundi 23 mai auprès du service périscolaire, bureau n°4 en Mairie.

Nouveauté : vous pourrez également le télécharger sur le site internet de la Ville <http://www.mairie-moyeuvre-grande.fr>.

Sachez que nous avons maintenu une tarification en fonction des quotients familiaux identique à 2010/2011 !

Il est à noter qu'il est obligatoire de remplir un nouveau dossier chaque année. En effet, même si vous avez utilisé le service en 2010/2011, la réinscription n'est pas automatique.

Le dossier complété et accompagné des pièces justificatives demandées doit être ramené au plus tard pour le lundi 8 août 2011, délai de rigueur. Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

Le service périscolaire reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Adjointe au Maire,
Laure REITER